

J. F. O. R. Millette, L'Original.
Amédée Chevrier, L'Original.
France Chevrier, L'Original.
Modeste Lanthier, L'Original.
Edmond Proulx, M.P., L'Original.
Félix Tessier, L'Original.
J. E. Gougeon, L'Original.
Joachim Gougeon, L'Original.
A. Châtelain, L'Original.

On conçoit que cette liste ne comprend que la dixième partie des délégués qui sont venus à notre Cinquantenaire, car un grand nombre d'entre eux n'ont pas inscrit leur nom sur le registre de la St-Joseph.

NOCES D'OR

(Du Bulletin Paroissial de Notre-Dame de Grâces, Hull.)

Aujourd'hui, 1er juin, l'Union St-Joseph du Canada célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, il y aura procession dans les rues d'Ottawa et messe pontificale, en plein air, au parc Anglesea, près de l'Eglise Ste-Anne.

Ici, à Hull, à 8.30 a.m., les 1,500 membres de l'Union Saint-Joseph se rallieront en face de leur salle, sur la rue Principale; et escortés par la Bande de la Cité, par les Cadets du Collège Notre-Dame et de nombreuses délégations des Sociétés-sœurs, ils se rendront aux quartiers généraux de l'Union St-Joseph du Canada, rue Dalhousie, Ottawa.

Dans l'après-midi du 1er juin, vers 1 heure, un superbe banquet sera servi aux invités, à l'Auditorium du Parc Royal de Hull.

Le lendemain, 2 juin, les délégués étrangers visiteront la Capitale et dans l'après-midi, au Parc Lansdowne, courses, parties de balle au champ, amusements de tous genres, dances exceptées.

Le programme n'est pas trop chargé pour des Noces d'Or; car pour les Sociétés comme pour les simples mortels, l'entrée dans le cinquantenaire est un événement, qui mérite d'être souligné *cum strepitu*, avec éclat.

Evidemment les membres de l'Union St-Joseph ne sauraient rester étrangers à cette importante manifestation. Après l'amour de la patrie, il n'y a pas de sentiment plus sacré pour un homme, de

cœur, que l'amour de son régiment. En temps ordinaire, si c'est déjà une insouciance déplorable que de se désintéresser de la vie intime d'une Société, qui a reçu nos épargnes et qui tient en main, pour ainsi dire, le sort de ceux qui nous sont chers, en temps de Jubilé, toute abstention prendrait les proportions d'une véritable trahison. Et lors même que le cœur se refuserait à donner son impulsion, les seuls motifs d'intérêt devraient amener les sociétaires à ne rien épargner pour donner à ces fêtes un caractère exceptionnellement brillant.

Aussi, sommes-nous déjà parfaitement convaincus que parmi nos paroissiens, aucun membre de l'Union St-Joseph ne manquera au rendez-vous. Bien plus, nous croyons que toute la population de Hull va s'associer à cette joyeuse célébration, non seulement à titre de curieux, d'amis ou de bons voisins, mais pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance.

Pour nous, Canadiens - français de la Vallée de l'Outaouais, l'Union St-Joseph a été véritablement une société bienfaisante; et elle nous apparaît aujourd'hui, portant sur sa figure, non seulement les rides d'une laborieuse maturité, mais aussi l'aurole, qui couronne le front de nos plus vaillants pionniers.

A une époque où les défenseurs officiels de l'influence française dans la ville de Bytown s'étaient pris à douter de l'avenir de notre race, alors que tout semblait devoir sombrer sous le flot irrésistible de l'émigration étrangère, il se trouva quelques modestes ouvriers qui, dans la déroute générale, ne craignirent pas de jeter les bases d'une institution, qui devait être par la suite une de nos meilleures ancrées de salut. Quand les rameurs ont du cœur et la poigne solide, il suffit parfois d'un bien frêle appui pour tenir tête au courant. Quand les fondateurs de l'Union St-Joseph mettaient en caisse leurs premières piastres et se portaient au secours de nos familles en détresse, ils ne prévoyaient probablement pas la portée immense de leur entreprise; mais ce qui est indiscutable c'est qu'en faisant alors appel à leurs seuls compatriotes, ils proclamaient que notre assimilation n'était pas encore accomplie et qu'il y avait encore lieu de combattre et d'espérer. L'histoire est là pour témoigner qu'ils avaient parfaitement raison.

Ne nous auraient-ils donné que cette seule leçon de fierté nationale, qu'ils auraient plein droit à nos hommages et que les héritiers de leur esprit mériteraient nos plus vives sympathies.

Mais ils ont fait bien plus encore.

Depuis 50 ans, combien de familles canadiennes-françaises n'ont-ils pas sauvés de la ruine, soit en leur enseignant l'économie, soit en les assistant au moment de l'épreuve? Ils nous ont conservé une partie de notre population; et, dans l'espace de cinquante ans, ils ont fait monter, chiffres en main, notre influence financière, de \$30.00 à un solide million.

Si aujourd'hui nous comptons 28,000 des nôtres, qui ont échappé au contact débilitant des sociétés neutres ou anti-françaises, c'est à l'Union St-Joseph que nous le devons.

"Sans l'Union St-Joseph du Canada, disait l'honorable juge A. Constantineau, "le Congrès d'Education des Canadiens - Français d'Ontario aurait été impossible."

Voilà quelques-uns des titres de l'Union St-Joseph à notre reconnaissance; mais sur ces branches maîtresses, combien d'autres vigoureux rameaux sont venus se greffer!

Que tous les Canadiens-français authentiques acclament donc la vénérable jubilaire.

Un demi-siècle dans la vie d'un homme, c'est déjà toute une carrière, et, à 50 ans, les plus robustes sentent venir leur déclin. Dans la vie d'une Société, cinquante ans, c'est parfois une rude étape, mais ce n'est tout au plus qu'une aurore; la course est à peine commencée.

Gonflons donc nos voix et par-dessus le grondement des Chaudières

Gonflons donc nos voix et par-dessus le grondement des Chaudières, faisons parvenir à l'Union St-Joseph un cordial,

Ad multos amos!

A. J. GUERTIN, O.M.I.

Ottawa, 15 juin 1913.

Aux membres de l'Union St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de juillet prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 154 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances est, par le fait même et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

Les percepteurs et receveurs sont priés d'indiquer, sur les formules relatives à la perception du Centin Collegial, le numéro de police du sociétaire qui verse son sou à la Caisse Collégiale.

Réclamations payées en mai.

No. du décès	Nom du Décédé.	No de Police.	Nom du Réclamant.	Date du Décès	Montant de la police.	Date du Paiement	Résidence
1836	Emile Cousineau...	32083	Louis Cousineau	7 Janv.	\$ 1500.00	5 mai	Pte Gatineau
1873	I. Deslauriers.....	55	C. Mullin	20 fév.	1000.00	12 —	Ottawa
1877	J.-Bte Dessert.....	18557	D. Hetu	7 mars	1500.00	17 —	Grand Mère
1878	Narcisse Arbour....	1366	M.-Lse Ducharme	5 fév.	110.00	26 —	Joliette
1879	Timothée Pion.....	585	O. Lauriault	12 mars	1000.00	3 —	Ottawa
1881	Jos. Bourdon.....	41411	C. Prgent	24 fév.	1500.00	9 —	Vallfield
1883	Orpha Marier.....	41188	Ls Benoit	10 mars	75.00	30 —	Nicolet
1886	Jos. Major.....	930	D. Major	8 mars	1000.00	17 —	Orléans
1888	Janvier Soulière....	362	E. Soulière	15 mars	1000.00	17 —	Ottawa
1896	Alf. Pelletier.....	44266	Emélie Pelletier	31 mars	1500.00	17 —	Cabano
1887	J. I. Dupré.....	25334	E. Despatie	22 mars	750.00	9 —	St-Ours
1898	Aurée Naud.....	9381	A. Dussault	1 avril	100.00	3 —	St-Marc Carri.
1899	Ph. Larose.....	44088	M. et Mde G.Larose	1 avril	1500.00	21 —	Grenville
1904	T. Martineau.....	12556	J. H. Lamontagne	20 mars	50.00	17 —	St-Apollinaire
1905	Rév. F. N. Séguin....	27292	Rév. E. Tanguay et				
		2878	J. A. Vézina E. Tes.	19 avril	1500.00	26 —	Cobitecook
1906	C. Lauzon.....	15295	Osc. Nadon	20 mars	75.00	9 —	Ste-Anne
1908	F. Gagnon.....	15563	J. Gagnon	12 avril	1500.00	3 —	Sherbrooke
1909	A. Dubreuil.....	14488	M. Lse Trottier	22 avril	1500.00	17 —	Ste-Anne Bellev.
1910	A. Thibault.....	22378	E. Lefebvre	29 avril	1500.00	26 —	St-Luc
1912	H. Clément.....	22378	N. Giroux	10 avril	75.00	17 —	Ottawa
1913	H. Clément.....	22379	N. Giroux	10 avril	200.00	17 —	Ottawa
1922	Olivier Lasalle.....	17420	M. Trottier	30 avril	1500.00	26 —	St-J.-Bte Mont.